



PLAN 50 ECOLES MARSEILLE : **Abandon du projet d'expérimentation** **de contractualisation des moyens** **et de recrutement par les directeurs d'école**

OUI à l'égalité des chances pour tous

Alors que la communauté éducative marseillaise attendait des annonces concrètes et ambitieuses pour ses écoles, le président de la République, non seulement n'a donné aucun chiffre mais il a annoncé comme « contrepartie » le lancement d'une expérimentation. Annonce phare : le « choix » des enseignant-es par les directeurs et directrices d'école. Cette mesure ne correspond pas aux revendications des personnels. Présentée comme une expérimentation généralisable à terme, elle est vécue comme une provocation par les personnels des écoles.

Cette expérimentation, en prétendant attribuer discrétionnairement et sur la base de projets les moyens pédagogiques dont les écoles ont besoin, attaque les fondements de l'Ecole républicaine : la perspective d'une contractualisation des moyens est la porte ouverte à une Ecole à plusieurs vitesses. Elle remettrait en cause le statut des enseignants.

En pointant du doigt les enseignant-es et leur « motivation » et en faisant une telle annonce contraire aux principes du service public d'éducation, le président de la République détourne l'attention des vrais enjeux pour les écoles marseillaises.

Les enseignants ne manquent pas de motivation, ni de capacité d'innovation mais ils ont besoin des moyens pour exercer leur métier dans des conditions matérielles dignes de ce nom, pour eux-mêmes et leurs élèves. Ils ont besoin des créations de postes et du recrutement de personnels enseignants, AESH, Atsem en nombre suffisant.

Ces derniers jours, et dans la précipitation, les IEN ont sollicité des équipes pour écrire des pré-projets « innovants » en à peine une semaine. Ce n'est pas acceptable !

Pour les organisations syndicales CGT-Educ13, SE-Unsa13, Snudi-FO13, SNUipp-FSU13, SUdEduc13, CNT-SO13, les écoles marseillaises ont besoin des moyens et des réponses à leurs problèmes, en concertation avec ses personnels. Dans l'immédiat, elles s'opposent à cette expérimentation !

Elles demandent à être reçues par l'Inspecteur d'académie pour exposer les revendications urgentes et légitimes que les personnels enseignants des écoles marseillaises réclament depuis trop longtemps.